

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 15 avril à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 9 avril, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHOYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Jocelyn BUREAU, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Dominique TALLÉDEC pouvoir à Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ pouvoir à Nadine PIERRE, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ, Léa MARIÉ pouvoir à Marine DUMÉRIL, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Frédérique SIMON

ABSENT : Françoise DELABY

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Simon BRUNEAU

DÉLIBÉRATION : 2024-031

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES POPULATIONS CIVILES A GAZA - COMITÉ FRANÇAIS POUR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

DÉLIBÉRATION : 2024-031
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES POPULATIONS CIVILES A GAZA -
COMITÉ FRANÇAIS POUR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

RAPPORTEUR : Farida REBOUH

Face à la situation humanitaire critique de la population civile palestinienne à Gaza, très durement affectée par les bombardements et le manque d'électricité, de carburant, d'eau, de nourriture et de biens médicaux, Saint-Herblain entend contribuer à l'effort français en faveur de la population civile gazaouie.

Depuis le début du conflit entre l'État d'Israël et le Hamas, après les attentats terroristes du 7 octobre en Israël, l'escalade des hostilités dans la bande de Gaza a des répercussions importantes notamment sur les enfants et les familles. D'après les estimations, 1,7 million de personnes dans la bande de Gaza - dont la moitié sont des enfants - ont été déplacées et sont pratiquement à court d'eau, de nourriture et de médicaments.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) concentre ses efforts pour répondre aux besoins vitaux des enfants, en s'appuyant sur son personnel qui n'a pas quitté Gaza. Il déploie notamment des actions d'urgence en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène face à l'état catastrophique des infrastructures et aux risques majeurs pour les enfants d'un manque d'accès à une eau salubre.

Conformément à la position de la France de soutenir prioritairement les agences de l'Organisation des Nations unies dont les personnels et infrastructures sont déjà déployés sur le terrain et afin de soutenir l'approvisionnement et la distribution d'eau, ou encore la distribution de kits d'hygiène de base aux familles et aux enfants, il est proposé d'approuver une aide d'urgence de 7 500 € à l'UNICEF, via le versement d'une subvention au Comité français pour l'UNICEF.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 7 500 €, qui sera versée au Comité français pour l'UNICEF ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la vie associative et aux relations internationales à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

40 voix POUR

2 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 15/04/2024

Le secrétaire de séance

Le Maire

Simon BRUNEAU

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 18/04/2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 18/04/2024